

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20334**

Intitulé

Socio coiffeur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
SOCO Academy	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le socio coiffeur est un professionnel de coiffure qui exerce sa fonction en milieu médical, médico social et social auprès de personnes fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique (liée à une maladie, un accident, la vieillesse,) psychique (notamment du fait de certaines maladies, telle la maladie d'Alzheimer, l'autisme, ...), ou en détresse sociale (suite à une perte d'emploi, à des problèmes familiaux, à une incarcération,...).

S'il maîtrise les techniques de base de tout professionnel de la coiffure, le contexte spécifique de son intervention nécessite que le socio coiffeur exerce au sein d'équipes pluridisciplinaires, visant une prise en charge adaptée de la personne et de sa situation.

Au sein des institutions, il est amené à faire un travail spécifique afin de s'intégrer dans ces milieux professionnels, de comprendre comment ils fonctionnent et de connaître les pathologies. A son niveau, le socio coiffeur participe pleinement au projet de soins (plan cancer), projet d'établissement et projet personnalisé qui vise à assurer la meilleure qualité de vie possible aux patients et aux personnes en difficultés.

Outre son intervention individuelle auprès des personnes, il peut également être amené à proposer des ateliers collectifs, afin de favoriser la re-création de liens sociaux, et de répondre à l'obligation réglementaire des projets d'animation en EHPAD notamment.

Les capacités attestées des candidats reposent sur les domaines de compétences suivants :

- Prendre en compte le contexte institutionnel et ses caractéristiques, en respectant les règles en vigueur et la confidentialité sur les informations recueillies
- travailler en équipe pluridisciplinaires
- En respectant le périmètre de son intervention, définir un projet de soins de coiffure qui tienne compte de la personne et contribue à l'accompagner dans un travail de revalorisation de son image
- Animer des ateliers collectifs, en favorisant l'apprentissage des gestes simples, et en contribuant à la revalorisation de l'image de chacune des personnes participant à l'atelier
- Mettre en œuvre les techniques de coiffure et socio coiffure en les adaptant aux populations rencontrées, et en tenant compte des pathologies
- Mettre en œuvre une démarche de prospection afin de se constituer un portefeuille clients
- Elaborer un dossier de présentation de la prestation socio coiffure
- Organiser les modalités de gestion administratives et financières, liées à son activité professionnelle
- Elaborer un contrat de prestation de service de la prestation socio coiffure

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le socio coiffeur exerce son activité dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires :

Au sein d'institutions médicales

- hôpital et cliniques publiques ou privées : soins palliatifs, oncologie, psychiatrie, gériatrie, maternité, chirurgie plastique, dermatologie ...
- maisons de retraite, EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) RPA (Résidences pour Personnes Agées)
- centres de rééducation fonctionnelle
- centres de lutte contre le cancer
- diverses associations (Ligue contre le cancer ...)

Au sein d'institutions sociales ou médico-sociales

- CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)
- CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)
- foyers de vie
- ESAT (Etablissement de service et d'aide par le travail), MAS (Maison d'accueil spécialisée)
- centres sociaux
- maison d'arrêt
- MECS (Maison d'enfants à caractère social)
- cellule d'appui RSA
- diverses associations
- espace santé jeunes...

Il intervient également :

- à domicile (conciergerie seniors et personnes dépendantes, CCAS...)
- en salon, en cabine individuelle (conseil prothèses capillaires...)

Le socio coiffeur peut être salarié d'un salon, d'une structure publique/privée ou être travailleur indépendant.

Le niveau d'autonomie et la nature des responsabilités des Socio Coiffeur(se)s leur permettent d'exercer généralement au sein de plusieurs établissements, sous différents statuts.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1202 : Coiffure

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification est attribuée après évaluation des capacités professionnelles des candidats. Ces capacités sont appréciées à partir des productions réalisées par les candidats.

Ces productions peuvent porter sur :

- Une analyse de leur secteur d'intervention et des institutions qui s'y trouvent
- Un protocole d'accueil des personnes
- Un projet de soin des cheveux en lien avec la pathologie d'une personne
- Un projet d'animation d'atelier collectif
- Un document de présentation de leur activité de socio coiffeur
- Le coût d'une prestation et son mode de calcul
- Un contrat de prestations de service

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	50% représentants du centre de formation et 50% représentants du secteur professionnel
En contrat de professionnalisation	X	50% représentants du centre de formation et 50% représentants du secteur professionnel
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	50% représentants du centre de formation et 50% représentants du secteur professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Socio-coiffeur" avec effet au 01 juillet 2012, jusqu'au 29 novembre 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Socio coiffeur" avec effet au 29 novembre 2017, jusqu'au 21 décembre 2022.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.socio-coiffure.fr

Socio Coiffure

Lieu(x) de certification :

Soco Academy, 5 allée de la Licorne Espace Hausquette Bât F 24 64600 Anglet

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Soco Academy, 5 allée de la Licorne Espace Hausquette Bât F 24 64600 Anglet

Historique de la certification :